

Un éloge vital de la critique  
ou un regard kantien sur la révolution libanaise (première partie)

# Plan

## Introduction

- I) Que puis-je connaître ?
  - A) La conscience selon Kant
    - 1) L'entendement et le sensible
    - 2) Un pouvoir d'unification
    - 3) Une activité
    - 4) Un pouvoir éleveur
  - B) La connaissance selon Kant
    - 1) La centralisation de la pensée
    - 2) La structuration de la pensée
      - a) La distinction entre a priori et a posteriori
      - b) Le prérequis de l'intuition
      - c) La distinction entre jugements synthétique et analytique
      - d) Les jugements synthétiques a priori
    - 3) L'objet de la pensée
  - C) Le criticisme : le rempart de la raison
    - 1) Un rempart contre l'idéalisme "pur"
    - 2) Un rempart contre les dogmatismes
      - a) L'acceptation de Wolff de l'entendement
      - b) Les critères de la connaissance : des degrés conceptuels
      - c) Un rapprochement Kant-Wolff relatif au procédé dogmatique
      - d) La divergence Kant-Wolff relative au dogmatisme
        - α) Un particularisme wolffien
        - β) Un revirement kantien
      - e) Les autres formes du dogmatisme
    - 3) Un rempart contre les facettes modernes du dogmatisme : l'idéologie
  - D) Le criticisme : la désillusion dans l'utopie libanaise
    - 1) De l'idéal au dogmatisme
      - a) Un idéal
      - b) étouffé par les dogmes
    - 2) Un idéalisme naissant
      - a) Des acquis initiateurs
        - α) Un criticisme appliqué sur soi
        - β) Un criticisme appliqué autour d'une mobilisation
        - γ) L'accrétion des univers sociaux
        - δ) La pris en compte nécessaire des réalités sociales
      - b) Des effets attendus
        - α) Vision idéaliste

β) Démarche critique

γ) Ne pas céder aux tentations anarchistes

δ) La prise légitime du pouvoir

ε) L'union et la multiplication des initiatives intellectualisantes

II) Que dois-je faire ?

III) Que m'est-il permis d'espérer ?

Conclusion

L'écriture permet d'organiser l'esprit, la philosophie permet d'approfondir ses états. Une révolution serait par excellence ce message prophétique qui le teste et l'oriente, alors que lui en devrait être la lettre cachée qui lui sublime les ailes sans jamais les brûler. Emmanuel Kant (1724-1804), philosophe allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle, va selon nous prodiguer une partie importante de la réponse, adéquate aux tourments philosophiques des libanais, pour les sortir du double engrenage du dogmatisme et du matérialisme cuisiné à leur propre sauce. Cet apport se négocie d'abord nécessairement par un bref retour au contexte qui l'a bercé et par le rappel de théories philosophiques fondamentales héritées puis léguées par Kant et d'autres à une certaine période de l'histoire, telles celles de la conscience, de la connaissance ou de la morale, desquelles va par suite découler sa méthode critique comme fondement de tout raisonnement philosophique, logique. Kant s'essaye donc à ramener à la raison, par la raison, toute prétention exorbitante. Nous allons l'y aider en tenant compte des spécificités libanaises et en proposant un correctif qui se voudra être une assise modestement plus confortable à la légitimité requise (deuxième et troisième parties). En outre, le Liban est plongé dans une grave crise multisectorielle. Un problème économique, sécuritaire, de souveraineté, de corruption, de gouvernance, de politique étrangère, de précarité, de pauvreté et autres. Ceci a abouti au renversement de la table par des manifestants face à l'ensemble de la classe dirigeante accusée d'incompétence, de corruption et de collusion avec des milices armées anticonstitutionnelles. Le gouvernement démissionne, laissant la place à un gouvernement de façade ayant acquis la confiance parlementaire par la même majorité qui a cautionné le précédent. Ainsi, la classe dirigeante n'aurait pu endosser des membres de gouvernement impartiaux, pouvant menacer ses intérêts particuliers. Par conséquent, les protestataires qui occupent toujours l'espace public à travers des manifestations et actions diverses, requièrent des élections législatives anticipées pour un changement par le bas. Toutefois, selon nous, cette révolution est trop éparse en termes de vision et divague intellectuellement. La saveur conceptuelle ou ligne directrice de son action ne sont pas cristallisées ni claires. L'arme à double tranchant du criticisme kantien serait donc à même d'y remédier, en frappant et les idéalismes et les matérialismes trop acerbes. La philosophie qui, donc, nous intéresse ici, est celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle semble principalement s'articuler autour de deux concepts fondamentaux qui s'épurent mutuellement tout en gravitant l'un autour de l'autre : l'objet et le sujet. Le sujet est la personne humaine alors que l'objet est toute autre chose qui peut être connue (phénomènes) ou reconnue (noumènes c'est-à-dire Moi, le Monde et Dieu), palpée (l'intuition) voire inconnue du premier. Les philosophes se sont de même posés la question du lien qui peut s'établir entre l'objet et le sujet qui n'est autre que l'intérêt de la gymnastique intellectuelle du sujet vis-à-vis des objets selon qu'ils sont plus ou moins classés dans la zone des *fins en soi* (une destination en tant que telle qui se suffit à elle-même) ou des *fins pour soi* (un moyen, le ricochet d'une pierre sur l'eau qui la rapproche de son but final ou de l'un de ses buts finaux). Cette distinction se revêt d'autant plus d'importance au vu de la confusion fréquente commise par beaucoup de libanais, notamment les responsables politiques, entre les deux. L'enrichissement ainsi que le pouvoir sont malheureusement souvent pris pour une fin en soi et non pour une fin pour soi, comme celle de servir les intérêts communs du peuple libanais. Aristote (IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ) est, semble-t-il, le premier à avoir opéré cette distinction dans son ouvrage "l'Éthique à Nicomaque" en se référant à la notion de bonheur comme étant une fin en soi : " Nous ajouterons que le bonheur est aussi la chose la plus

désirable de toutes [...], on voit donc que le bonheur est quelque chose de parfait et qui se suffit à soi-même, et il est la fin de nos actions". A contrario, pour Aristote, l'argent et la fortune ne sont que des fins pour soi : "La vie de l'homme d'affaires c'est une vie de contrainte, et la richesse n'est évidemment pas le bien que nous cherchons : c'est seulement une chose utile, un moyen en vue d'une autre chose"<sup>1</sup>. En outre, le sujet et la raison ont pris une grande importance chez Kant. Lui dont l'inspiration critique va marquer durablement les concepts philosophiques ultérieurs, sera à l'origine de l'idéalisme transcendantal par opposition à l'idéalisme "pur" de ses prédécesseurs tel que René Descartes (1596-1650). En effet, pour ce dernier, le monde des sens (empirique) est trompeur (par exemple : la forme de la terre semblait plate alors qu'elle s'est avérée être elliptique), de suite, la personne doit douter de tout, la seule certitude apparaît comme étant ce doute, mais pour douter de toute chose, il faut penser, et pour penser il faut exister d'où la fameuse formule "Je pense donc je suis". Un des ouvrages majeurs de Kant, "Critique de la Raison Pure" (1781), explicite l'idéalisme transcendantal en donnant notamment une définition de la conscience et de la connaissance, ainsi que de la dialectique transcendantale : "Critique de l'entendement et de la raison par rapport à son usage hyperphysique, critique qui doit dévoiler la trompeuse apparence des prétentions sans fondement de cette faculté [l'usage de la raison] et rabaisser son ambition"<sup>2</sup>. Il répond ainsi à l'une des trois questions fondatrices de son œuvre : "Que puis-je connaître ?"<sup>3</sup>. Dans la même optique, Hegel (1770-1831) et en particulier dans son ouvrage "La Phénoménologie de l'Esprit", trace l'histoire de la conscience de l'esprit humain. Brièvement, il s'agirait d'une évolution d'une conscience d'abord sensible faisant état des phénomènes du monde jusqu'à une conscience du "savoir absolu" c'est-à-dire aux catégories de pensée qui s'y associent. C'est la phase ultime de la conscience. Elle n'est pas statique mais en mouvement critique continu en vue de l'épurement des phénomènes par rapport à l'entendement. Pour Hegel, cela ne se réalise qu'à travers une troisième dimension qui est "le tout social organisé"<sup>4</sup>, une conscience collective formée de normes éthiques, lois et coutumes qu'il appelle l'"Esprit". Le 17 octobre 2019, le Liban connaît un changement catégorique qui pourrait aboutir à une transformation intrinsèque du sujet libanais. Exception mise à part, il s'agirait du passage le plus abouti d'un sujet d'abord de conscience sensible à un sujet d'abord de conscience idéale. Ce passage a été possible principalement du fait de la libération de l'esprit critique chez les uns et sa naissance chez les autres. Cependant, cette évolution trouve son chemin en se libérant par la même occasion d'un idéalisme "pur" chavirant au dogmatisme dont se sont prévalus principalement Johann Eberhard (1739-1809) et Johann Mass (1766-1823) au début du XIXe siècle en rejetant le criticisme kantien, et qui apparaît aujourd'hui sous des formes idéologiques modernes (I). La philosophie transcendantale de Kant se démarque de même de la palette de matérialistes comme Epicure, Hobbes, Locke ou Marx qui considèrent généralement que la raison ne se construit qu'à partir de la matière, elle ne fait qu'absorber les objets du monde réel comme un miroir. Les empiristes, quant à eux, estiment que la raison se forge par le fait de l'expérience sensible (les cinq sens). Ils forment donc à l'instar de Hume, une dénivellation du

---

<sup>1</sup> <https://la-philosophie.com/aristote-ethique-nicomaque>

<sup>2</sup> <https://la-philosophie.com/dialectique-definition>

<sup>3</sup> <https://la-philosophie.com/kant-philosophie>

<sup>4</sup> <https://la-philosophie.com/phenomenologie-esprit-hegel>

courant matérialiste. Pour ce dernier, par exemple, le "moi" est un ensemble de perceptions : les *impressions* qui sont des objets qui s'imposent au *moi* immédiatement (c'est-à-dire sans intermédiaire) comme les émotions, la douleur ou les passions, et les idées qui s'imposent au *moi* médiatement à travers la raison dont le mécanisme d'attraction et d'assemblage aboutit à refléter une image altérée de l'objet de manière indépendante à la volonté<sup>5</sup>. Pour Kant néanmoins, cela est réfutable. La raison ne peut-être qu'une simple éponge qui ne fait qu'absorber et résorber le réel, mais il participe plutôt de manière consciente et active, à son altération, ce qui aboutit au changement même de la matière par la raison : c'est la raison pratique. D'où la *révolution copernicienne* : De manière similaire à ce que ce ne soit pas le soleil qui tourne autour de la terre mais l'inverse, selon Copernic, ce n'est pas le sujet qui tourne autour de l'objet mais l'objet qui tourne autour du sujet. En d'autres termes, sans renier l'importance de l'expérience sensible pour la raison, c'est néanmoins et surtout la raison qui tend à façonner le réel. Le centre de gravité est la personne et spécifiquement la personne morale. C'est la naissance d'un impératif morale catégorique qui se veut universel et auquel toute personne doit se conformer en appliquant le principe de l'autonomie de la volonté, d'où la dignité humaine<sup>7</sup>. *Que dois-je faire ?* C'est donc la seconde question à laquelle répond Kant, en particulier dans son ouvrage "Critique de la Raison Pratique" (1788). Au Liban, alors que l'idéalisme "pur" ou le dogmatisme tend à se fissurer, c'est de même le matérialisme "pur" ou le mercantilisme à outrance qui se fissure en parallèle. La recherche de l'objet se craquèle au profit de celle de l'idée, paradoxalement du fait même de l'absence des biens matériels nécessaires à une digne existence qui a justement souffert du manque d'idée et d'idée morale. Cela aboutit à rapprocher les deux axes vers une zone médiane, utile et confondue, c'est le criticisme kantien. Néanmoins, la place de la conscience morale devrait-elle se cantonner à un espace froid qui est la raison mais encore s'associer à d'autres éléments tels que les émotions (troisième partie)? La conscience cohérente dont le schéma est à expansion horizontale un peu comme le tout social organisé de Hegel, est de prime abord, selon nous, ce correctif à la légitimité dont l'absence chez les dogmatistes a d'ailleurs été condamnée par Kant (première partie). Elle mène à la conscience imminente, ou schémas vertical, qui prépare au régime de cohabitation mentionné ultérieurement. La conscience imminente est en quelque sorte le point de rupture concrétisant effectivement la prise de choix ou de conscience dans la conscience cohérente (II). En dernier lieu, Kant se résout à répondre à une troisième question principalement dans son ouvrage "La Religion dans les Limites de la Simple Raison": *Que m'est-il permis d'espérer ?* (1793). C'est à travers cette question que Kant approche les concepts de religion et de Dieu. Pour lui, en effet, l'impératif moral régulateur nécessaire à un acheminement vers une paix universelle qu'il prône ne doit être séparé de Dieu. Selon lui, la morale philosophique aboutit à la religion. Toutefois, l'un appartient au domaine phénoménal (peut-être prouvé par des lois logiques) et l'autre nouménal (reconnu par le sujet mais non connu). Dieu est en quelque sorte présent mais non accessible, une fin en soi : ce qui compte c'est l'intention du bien et non le bien qui ne peut-être absolu en lui-même. Dieu serait une sorte de régulateur morale tout puissant sans cependant pouvoir être justifié par la raison, ou

---

<sup>5</sup> <https://la-philosophie.com/hume-philosophie>

<sup>6</sup> <https://plato.stanford.edu/entries/hume/#AccMin>

<sup>7</sup> <https://la-philosophie.com/critique-de-la-raison-pratique-kant>

prouvé, sous peine de faire tomber le sujet dans une aspiration dogmatique irrationnelle. La religion reste tout de même liée à un aspect pratique d'où la raison pratique acceptée par Kant. Une aspiration qui tend à subordonner l'idée de Dieu à une conscience humaine. Kant compare l'être et Dieu à deux cercles concentriques non confondus : le premier, le plus petit qui est l'être pensant et le second, le plus grand, Dieu. Cette acception n'est selon nous pas justifiée. D'autres éléments tels que le temps et l'espace doivent être intégrées par le sujet pensant à sa conscience selon Bergson (1859-1941) : La conscience est pour lui corrélative de mémoire, elle est la liaison entre le passé et l'avenir, soit en quelque sorte, le moment présent. De même, le néo-kantiste Cassirer (1874-1945) qui explique la conscience comme aussi formée des éléments du langage et du mythico-religieux, devient le père du symbolisme, c'est-à-dire du passage du signifiant (idée) à la chose signifiée (objet). Ces formes devraient selon lui faire partie de la raison. De plus, pour Nietzsche (1844-1900), l'Homme est d'abord conditionné par le monde sensible (les sens) et non par la conscience. Les pensées interpellent elles-mêmes la raison en lui étant sous-jacentes du fait d'une interaction sensible avec le corps et non de son propre fait. La suprématie de la conscience est donc pour lui illusoire. Par conséquent, il faudrait selon nous regarder la personne humaine comme étant un paradigme transcendantal universel plus qu'un confinement au rationalisme transcendantal, c'est-à-dire corroborer le passage d'un modèle d'exception à un modèle de cohabitation. Ceci est possible selon nous en mettant en relief d'une part le rôle des connexions entre les différents objets, jusque-là trop oubliée, et de l'autre en activant les consciences cohérente et imminente par rapport à un troisième élément qui est le vecteur "bien" (III).

I) Que puis-je connaître ?

Comme évoqué précédemment, parcourir brièvement certains des principes fondamentaux prépondérants qui ont fomenté la pensée de Kant, et par ricochet, qui vont aspirer d'ores et déjà, de par le fait même de leur énumération de manière structurée et ciblée, de par la méthodologie qui émane du fait même de l'emboîtement des notions et de la symbiose des définitions, à dessiner les prémisses potentielles à une solution libanaise. En effet, lorsque les ornières ont déjà maculé le terrain, la personne qui parcourt le même sentier aura une tendance naturelle, une intention plus aisée à marcher sur les traces.

A) La conscience selon Kant

1) L'entendement et le sensible

Le sensible est tout ce qui peut être capté par les cinq sens. En quelques sortes le monde réel. L'entendement est la faculté de l'être à penser, c'est-à-dire de produire des catégories de pensée à partir de données sensibles et de les ordonner de manière à pouvoir les reconnaître. C'est la représentation. Par exemple, une personne qui voit un chien pour la première fois ne saurait l'identifier. Alors que s'il le voit pour la deuxième fois et qu'il a entre-temps créé le concept de "chien" dans son entendement, il en aura alors la représentation. De ce fait, à chaque fois qu'il verra un chien, il saura qu'il s'agit d'un chien.

2) Un pouvoir d'unification

La conscience serait ainsi selon Kant l'ensemble des représentations d'une personne donnée qu'elle se serait faite pour elle-même. Et ces représentations sont réunies sous un même toit, celui du "Je". La formulation de ce pronom personnel a un effet unificateur et conciliateur. En effet, les représentations sont réunies et se comportent les unes par rapport aux autres de manière cohérente. Il s'agit ici de la conscience de l'objet. Mais qu'en est-il de la conscience du sujet à commencer par Moi ?

3) Une activité

Pour Kant, la conscience est une activité. La distinction entre conscience immédiate, c'est-à-dire la conscience d'une chose dans l'interaction du sujet avec l'objet et la conscience réfléchie, c'est-à-dire la conscience du sujet par rapport à lui-même (conscience de sa propre conscience de quelque chose) est importante. En effet, l'oscillation entre ces deux positions se réaliserait en permanence sans qu'elles ne se rencontrent. Ainsi, la conscience de sa propre conscience (conscience réfléchie) ne peut avoir lieu sans objet, dans l'absolu, mais reste liée à un objet (conscience immédiate). Par exemple, je suis conscient d'être dans ce monde. Et vice versa, la conscience d'une chose ne peut avoir lieu sans conscience réfléchie. Par exemple, je vois une pomme, or pour cela, dans l'arrière-pensée, je dois être conscient de voir une pomme<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> <https://la-philosophie.com/la-conscience-philosophie>



#### 4) Un pouvoir élevé

“ Posséder le Je dans sa représentation : ce pouvoir élève l’homme infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. Par-là, il est une personne; et grâce à l’unité de la conscience dans tous les changements qui peuvent lui survenir, il est une seule et même personne, c’est-à-dire un être entièrement différent, par le rang et la dignité, de choses comme le sont les animaux sans raison, dont on peut disposer à sa guise; et ceci, même lorsqu’il ne peut pas dire Je, car il l’a dans sa pensée; ainsi toutes les langues, lorsqu’elles parlent à la première personne, doivent penser ce Je, même si elles ne l’expriment pas par un mot particulier. Car cette faculté (de penser) est l’entendement”<sup>9</sup>.

En d’autres termes, la conscience permet d’asseoir la distinction entre objet et sujet. L’être conscient est un sujet et l’être sans conscience est un objet. Le second est ainsi subordonné en quelques sortes au premier. L’être pensant absorbe l’objet dans sa pensée.

#### B) La connaissance selon Kant

La conscience n’est pas la connaissance. Cette distinction peut se comprendre par l’objet auquel elles se rapportent (noumènes et phénomènes). Mais encore et surtout par leur fondement et leur utilité.

##### 1) La centralisation de la pensée

Pour comprendre la théorie de Kant de la connaissance, il faudrait d’abord garder à l’esprit l’apport de ses prédécesseurs dont principalement Descartes. En effet, pour ce dernier, le “cogito” ou la pensée est au centre de la personne comme une conséquence du doute tel que montré plus haut. Ainsi, le doute est la moëlle épinière sur laquelle le savoir va se fixer, paradoxalement : la seule certitude est le doute. Il convient néanmoins de différencier Descartes d’autres philosophes qualifiés de sceptiques, c’est-à-dire ceux qui doutent pour douter. Car pour, lui, le doute est méthodique, ce n’est qu’un point de départ en direction de solutions certaines qui souligneraient par conséquent un aboutissement logique, voire scientifique. Pour cela, il distingue entre *intuition* et *déduction*. L’intuition serait la capacité à saisir une vérité indubitable, qui s’impose immédiatement à l’esprit, de manière *claire* et *distincte*. Une idée claire est une idée présente et manifeste à un être attentif, et distincte est l’idée qui se précise et se singularise par rapport aux autres. Quant à la déduction, c’est un enchaînement logique dans la démonstration qui se fonde sur des vérités intuitives. Et ces deux composantes sont continuellement raffinées par le doute cartésien<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Emmanuel KANT, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, 1797. Trad. Michel Foucault, Vrin, 1964, p. 16.

<sup>10</sup> <https://la-philosophie.com/philosophie-descartes>

## 2) La structuration de la pensée

L'intuition présente chez Descartes est retrouvée chez Kant sous deux formes : l'intuition empirique et l'intuition a priori (temps et espace). Et lorsque Descartes approche la notion de déduction, Kant se dirige plutôt vers une distinction entre connaissances synthétique et analytique, jumelée à une autre distinction, celle entre les connaissances a priori et a posteriori.

### a) La distinction entre a priori et a posteriori

La connaissance a priori est une connaissance nécessaire et universelle, indépendante de l'expérience (monde sensible), c'est-à-dire une vérité certaine<sup>11</sup>. Cela s'applique notamment aux mathématiques. Par exemple, si deux segments se coupent en formant un angle droit, les deux segments sont donc perpendiculaires.

Quant à la connaissance a posteriori, c'est une connaissance qui provient de l'expérience sensible, du fait du contact avec le monde. Cette dernière est vouée au changement continu reflétant le changement de notre acception du réel et celui du monde en tant que tel. Par exemple, si nous considérons qu'aujourd'hui, du fait de notre étude des oiseaux, nous pouvons en recenser 1500 espèces enregistrées, et bien, peut-être que d'ici à 2050 nous en aurions recensé 1600, pour plusieurs raisons comme le développement technologique. Ainsi, l'affirmation suivante, aujourd'hui vraie : il existe 1500 espèces d'oiseaux, peut devenir fautive en 2050 : il existe 1600 espèces d'oiseaux. Il s'agit d'une connaissance a posteriori.

### b) Le prérequis de l'intuition

Ainsi que mentionné ci-dessus, l'intuition est la faculté de capter ce qui se révèle immédiatement à l'esprit. Or pour Kant, thème en particulier traité dans la partie nommée *Esthétique Transcendantale* de son œuvre "Critique de la Raison Pure", l'intuition est nécessaire pour pouvoir développer un raisonnement soit-il a priori ou a posteriori. Concernant le raisonnement a priori, Kant affirme que deux formes sont requises a priori afin de le rendre possible : le temps et l'espace. C'est l'intuition a priori. Par exemple, Dieu est en dehors du cadre spatio-temporel. Il ne peut donc faire l'objet d'un développement logique, sous peine de tomber dans le dogmatisme. Quant à l'intuition a posteriori ou empirique, elle relate l'intuition qui se rapporte à l'expérience sensible, c'est-à-dire aux cinq sens de la personne. Par exemple, je vois le fer (le sens de la vue), le fer est rouge, donc il est chaud.

### c) La distinction entre jugements synthétique et analytique

Le jugement analytique souvent associé au raisonnement a priori est un jugement en vu duquel le prédicat ("Par *prédicat* nous entendons la partie du

---

<sup>11</sup> [https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20\(5%20pages%20-%2070%20ko\).pdf](https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20(5%20pages%20-%2070%20ko).pdf)

discours qui fait connaître le sujet ou qui exprime ce qui est affirmé ou nié du sujet. On voit que « sujet » et « prédicat » sont des corrélatifs : on ne peut pas définir l'un sans se référer à l'autre<sup>12</sup>) est contenu dans le concept de la proposition. Il vise donc à élaborer une composante du concept. Par exemple, tous les oiseaux ont des ailes est une proposition analytique. Puisque le concept *oiseaux* contient déjà le prédicat, le fait d'*avoir des ailes*. Il s'agit donc ici d'étayer la composante *avoir des ailes* du concept *oiseaux*. Et du fait que le prédicat est contenu dans le concept, alors la proposition est nécessairement vraie a priori sans besoin de la confronter à l'expérience. Le jugement synthétique quant à lui est souvent associé au raisonnement a posteriori du fait qu'il doit, pour se vérifier, s'appliquer au monde sensible. En effet, le jugement synthétique est un jugement qui, contrairement au jugement analytique, formule une proposition dont le concept ne contient pas le prédicat. Par exemple, toutes les droites sont parallèles. Le prédicat *parallèles* n'est pas contenu dans le concept *droites*, car nous savons aujourd'hui que des droites peuvent être perpendiculaires par exemple. C'est donc une proposition synthétique. Et elle est a posteriori, puisqu'il a fallu vérifier, au moment de leur examen, que les droites étudiées étaient parallèles, ce qui a abouti à cette conclusion.

d) Les jugements synthétiques a priori

Les jugements synthétiques a priori, selon Kant, sont une catégorie de proposition qui permet à l'être pensant de développer une progression intellectuelle sans passer par l'expérience. Elle est à la fois synthétique, c'est-à-dire, elle permet de créer une "vérité" certaine à partir d'un concept et d'un prédicat distincts, et elle est a priori étant une connaissance nécessaire et universelle, sans transiter par une vérification sensible ou matérielle. En d'autres termes, c'est ce qui permet l'évolution de la science, et en particulier des sciences formelles à l'instar des mathématiques. Par exemple, le jugement suivant : " $5 + 3 = 8$ " est un jugement synthétique a priori, vu qu'il est à la fois synthétique, puisque le prédicat 8 est différent du concept 5 et 3, et a priori puisqu'il n'a pas besoin d'être prouvé par l'expérience sensible pour être vrai<sup>13</sup>. La conséquence de l'existence de cette catégorie de jugement est que le sujet pensant a la capacité d'accroître sa connaissance et d'engendrer le progrès scientifique de manière autonome. La connaissance n'est toutefois pas indépendante du fait de la nécessité que l'entendement dispose de prérequis conceptuels tels que l'intuition spatio-temporelle et les catégories de l'entendement (quantité, qualité, relation ou causalité et modalité) développées dans la partie *Analytique Transcendantale* de la *Critique de la Raison Pure*.

---

<sup>12</sup> <https://sites.cegep-ste-foy.gc.ca/philosophie/accueil/cours/philo-et-rationalite/lexique-logique/predicat/>

<sup>13</sup> [https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20\(5%20pages%20-%2070%20ko\).pdf](https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20(5%20pages%20-%2070%20ko).pdf)

### 3) L'objet de la pensée

La pensée a deux moyens pour appréhender l'objet auquel elle se rapporte : la conscience et la connaissance. Et ces deux "allèles" qui renvoient au même "gène", l'entendement, se définissent aussi par l'objet qu'elles sont à même de contenir, c'est-à-dire, soit les noumènes soit les phénomènes. Ainsi, lorsque c'est un noumène (Dieu, Moi ou le Monde) qui est traité par l'entendement, c'est exclusivement l'allèle conscience qui est activé ; alors que lorsque l'objet est un phénomène, c'est-à-dire un objet du monde sensible tel qu'il apparaît au sujet et tels que les intuitions et les catégories conceptuelles l'appréhendent, ce sont les allèles conscience et connaissance qui sont activés conjointement. En d'autres termes, ce dernier peut être connu, soit faire l'objet d'un développement rationnel aboutissant à un résultat logique, alors que le premier non. Par conséquent, par ces notions d'objets acceptés ou non par la connaissance, Kant pose les fondements d'un régime d'exception : le criticisme ou l'idéalisme transcendantal.

### C) Le criticisme : le rempart de la raison

Kant a engendré la rupture par rapport à ses prédécesseurs d'une part "idéalistes purs" dont la figure de proue était Descartes, et par rapport à ses contemporains d'autre part, les dogmatistes tels que Heberhard et Mass. Ce rempart aura un impact majeur sur la solution que nous préconisons pour la rationalisation de la révolution libanaise et qui sera explicitée ultérieurement.

#### 1) Un rempart contre l'idéalisme "pur"

"Si le sens usuel du mot « critique » évoque une démarche négative de contestation, son sens philosophique est plus fidèle à l'étymologie grecque : le verbe krinein signifie « discerner », « trier ». Le sujet de cette opération est la raison qui exerce sa faculté de jugement. La critique découle alors d'une exigence de ne pas s'en tenir au fait brut, à l'apparence confuse des choses, des affirmations, des attitudes, mais au contraire de les passer au crible d'une raison qui évalue et porte un jugement d'appréciation pouvant être logique, moral ou esthétique.

Que critiquera-t-on ? Qu'y a-t-il donc à juger au tribunal de la raison ?<sup>14</sup>."

Kant retrace les frontières de la raison. En effet, pour lui, le sujet n'est pas capable de tout connaître, ou, autrement dit, tout objet n'est pas compatible à la connaissance, notamment les noumènes. Contrairement à Descartes qui semble donner les pouvoirs absolus à la raison y compris celui de justifier l'idée de Dieu<sup>15</sup> à l'aide de son doute systématique et systémique, Kant quant à lui semble instaurer un pouvoir de contrôle qui contrebalance la raison et qui en émane : la critique. Kant affirme en effet que certaines idées ne correspondent pas à des intuitions et sortent donc du cadre de la raison. Ce sont les illusions auxquelles Kant veut mettre une limite. Cette modestie aboutit à considérer que la raison ne doit pas se retrancher

---

<sup>14</sup> <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/critique/187226>

<sup>15</sup> <https://la-philosophie.com/philosophie-descartes>

dans une boucle, un cercle qui s'envenime et devient vicieux en n'acceptant pas d'appréhender le monde sensible.

## 2) Un rempart contre les dogmatismes

Kant a construit sa critique surtout par opposition aux dogmatistes, dont principalement Christian Wolff (1679-1754). Kant opère la distinction entre "procédé dogmatique" louable comme procédé nécessaire à la science qui le rend universel, et "dogmatisme" qui constate une certaine confusion de pouvoirs, notamment entre les sources de la connaissance, l'intuition et l'entendement<sup>16</sup>.

### a) L'acceptation de Wolff de l'entendement

Wolff explique sa version de l'entendement principalement à travers son ouvrage *La Deutsche Logik*<sup>17</sup>. Pour Wolff, il s'agit bien ici du pouvoir de distinguer les représentations. A la base de la représentation, il y'a le concept, cette unité fondatrice que le philosophe définit comme "toute représentation d'une chose dans nos pensées", et qui peut ainsi s'étendre du plus abstrait comme un mot, au plus concret comme une image<sup>18</sup>.

### b) Les critères de la connaissance : des degrés conceptuels

Pour pouvoir représenter un concept distinctement, des critères sont adoptés par Kant et Wolff, hérités surtout du Discours de la Méthode de Descartes qui établit notamment les critères de clarté et de distinction et des travaux de Leibniz.

- Les concepts clairs et les concepts obscurs

Explicité dans la *Deutsche Logik* de Wolff, le concept obscur est un concept qui ne permet pas au sujet de reconnaître ou de se remémorer de manière concluante un objet donné. Par contre, le concept clair est le concept qui permet de reconnaître un objet par le biais de certaines marques qui doivent à leur tour être limitées et liées. L'exemple commun ici est celui des couleurs qui peuvent être d'emblée reconnues par l'entendement<sup>19</sup>. Pour Wolff, la clarté est un prérequis nécessaire pour le critère de distinction.

---

<sup>16</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.72.

<sup>17</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.54.

<sup>18</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.73.

<sup>19</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.60.

- Les concepts confus et les concepts distincts

Dans un degré de distinction plus avancé encore, les notions de concepts confus et distincts sont étudiées. Un concept distinct est un concept qui détient des marques suffisamment détaillées pour pouvoir les expliciter, les expliquer de manière à le distinguer décisivement par rapport à d'autres concepts adjacents. Pour revenir à l'exemple des couleurs, disons vouloir reconnaître deux fruits ayant une même couleur, le rouge. Dans notre entendement, ce critère de clarté est à première vue nécessaire pour identifier la cerise et la groseille. Mais le critère de clarté n'est pas suffisant pour différencier ces deux fruits. Toutefois, si nous y rajoutons des critères de distinction propres à certaines de leurs marques détaillées et liées, il sera alors possible de les différencier. Ainsi, si nous prenons en compte trois autres marques détaillées et identifiables par elles-mêmes comme la taille (2 centimètres de diamètre pour le premier et 5 millimètres pour le second), la graine (un noyau pour la première et des pépins pour le second) et le goût (sucré pour le premier et aigre pour le second), nous savons alors que la cerise est différente de la groseille et que le premier est la cerise et le second la groseille.
- Les concepts distincts adéquats et ceux inadéquats

Dans un degré conceptuel plus conclusif encore, l'adéquation et l'inadéquation. Un concept qui est préalablement clair et distinct peut encore être adéquat ce qui renforcera plus avant la solidité d'une démonstration logique. Un concept distinct et adéquat est un concept qui retrouve le critère de distinction qui lui est propre dans ses marques constitutives. C'est-à-dire que chacune de ses marques ayant servi à son intégration dans un processus explicatif définitionnel est distincte en tant que telle. Wolff cite par exemple au §95 de la *Logica* la définition du carré : figure équilatérale, quadrilatérale et rectangle. Chacune de ces marques peut-être à son tour explicitée distinctement. En d'autres termes, chacune contient ses propres marques présentant au moins les conditions du degré conceptuel de clarté. Par contre, l'inadéquation serait, par opposition, la confusion frappant au moins l'une des marques du concept. L'exemple fréquemment donné est celui de l'or. Malléabilité, poids ou couleur caractéristiques sont des critères propres à identifier distinctement l'or, contrairement à sa couleur qui est une marque spécifique dont les marques propres ne sauraient, selon Wolff, faire l'objet d'une explicitation logique (bien qu'aujourd'hui cette dernière a changé avec l'évolution scientifique et les outils qui permettent d'identifier précisément une couleur grâce au spectre lumineux mesurable en longueur d'onde dont l'unité est le Nanomètre).
- Lien analytique : la complétude et la précision des marques suffisent pour définir une notion sans se référer à la clarté.

Contrairement à Wolff qui semble exiger pour toute démonstration logique un prérequis de clarté émanant d'une perception sensible, Kant considère quant à lui, bien qu'il adhère à l'idée que la clarté des marques aboutit en principe à la distinction de la notion, que la distinction ne présuppose pas nécessairement la clarté. Le lien analytique entre les deux n'est pas établi. En effet, pour Kant, la distinction est un outil suffisant et autonome dans la machine de la logique. Il faudrait néanmoins que les deux attributs de la complétude des marques et de leur précision se retrouvent pour un concept donné, c'est-à-dire respectivement une quantité suffisante et une limitation efficace de ces marques pour assurer la certitude scientifique autour d'une notion donnée<sup>20</sup>. En somme, nous entrevoyons à travers ce degré conceptuel du développement logique les prémises d'une divergence entre la linéarité mécanique de Wolff et la circularité centrée de Kant. Nous verrons par la suite comment elle va se cristalliser, en particulier par ledit dogmatisme.

c) Un rapprochement Kant-Wolff relatif au procédé dogmatique

La critique de Kant s'élabore a priori contre le dogmatisme en général, c'est-à-dire contre la science comme un système de pensée fermé et définitif qui n'accepte donc aucune contestation ou remise en question.

Cependant Kant tient à distinguer entre deux notions principales dont l'une est louable et nécessaire "le procédé dogmatique" et l'autre contestable et réfutée "le dogmatisme". La première est définie par Kant comme tel : "Ce procédé est celui de la science comme connaissance pure. Il consiste en ce que la science « doit toujours être rigoureusement démonstrative à partir de principes a priori sûrs »<sup>21</sup>. Cette définition est proche de celle de Wolff dans son discours préliminaire au paragraphe 37 : "Par science, j'entends ici l'habileté à démontrer des assertions, c'est-à-dire à les inférer par une conséquence légitime à partir de principes certains et immuables."<sup>22</sup> Nous retrouvons ainsi chez les deux, deux constantes propres au procédé dogmatique, la démonstration et les principes certains. Celles-ci qui peuvent d'ailleurs s'identifier respectivement à la déduction et à l'intuition (capacité de capter des vérités indubitables) de Descartes, aboutissent finalement à la connaissance a priori de Kant qui s'en est inspirée. En somme, à partir des principes et de la démonstration précités, le diagnostic de la connaissance pure s'impose, pour Wolff, par le biais d'un outil qui est la *solidité* du raisonnement dont le point culminant est donc ce qu'il appelle la "pureté de la raison", c'est-à-dire une démonstration non entachée d'expérience. Ainsi, la solidité est une caractérisation du raisonnement qui constate la distinction

---

<sup>20</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.66.

<sup>21</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.102.

<sup>22</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.102.

nuancée jusqu'à décisive entre les syllogismes (une forme tout à fait spécifique de raisonnement dont l'étude prend sa source dans l'*Organon* d'Aristote ; le syllogisme est usuellement décrit comme cette forme d'argument contraignant qui comprend deux prémisses articulant deux termes à un troisième et qui conduit à une conclusion liant les deux premiers, par exemple : tout homme est mortel, or, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel<sup>23</sup>). Cet état dernier est justement la raison pure.

d) La divergence Kant-Wolff relative au dogmatisme

α) Un particularisme Wolffien

*Premièrement*, comme évoqué précédemment, la raison pure est pour Wolff le degré le plus abouti de la rigueur ou de la solidité démonstrative. Ce stade est selon lui accessible à Dieu seul<sup>24</sup> qui a l'entière et la distincte connaissance de toute chose, notamment dans son essence (ce que Kant appelle les noumènes). C'est le monde intelligible qui lui est propre et qui se refléterait aux Hommes d'abord à travers le monde sensible puis par le monde rationnel<sup>25</sup>.

Il s'agirait donc d'une certaine gradation entre la connaissance a priori relative, accessible à l'Homme, qui présuppose une manifestation sensible intuitive et celle absolue ou "pure" seulement accessible à Dieu.

*Deuxièmement*, la connaissance a priori présente une différence non seulement au niveau de l'intensité, mais encore au niveau du contenu. Pour Wolff, en effet, la connaissance a priori, c'est-à-dire formellement scientifique, ne peut se suffire à elle-même. Elle trouve son fondement dans la connaissance historique<sup>26</sup> et est adjointe à d'autres connaissances telles que la cosmologie et la théologie. Comme nous l'explique Jean Paul Paccioni, cela s'exprime principalement à deux échelles. *D'une part* dans son acception de la démonstration conceptuelle formée, en somme, de ces "vérités universelles" liées par des connexions aptes à prouver une proposition donnée. Wolff nomme ces vérités dans le §743 de la *Logica* "dogmes". Par exemple : Tous les Hommes sont mortels. Le §877 du même ouvrage évoque que la connexion entre différentes vérités s'établit à travers leurs éléments rationnels communs. De même, le §482 de la *Psychologia empirica* explicite cette notion en se référant au *nexus rerum*, c'est-à-dire au lien cosmologique général entre les choses créées<sup>27</sup>. Par conséquent, ces unités de base de la construction logique que sont les dogmes ne sauraient se définir par le seul

---

<sup>23</sup> <http://encyclo-philos.fr/syllogisme/>

<sup>24</sup> Deutsche Metaphysik, §382.

<sup>25</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.106.

<sup>26</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.104.

<sup>27</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.105.



cantonnement à la science formelle bien qu'ils en suivent le cheminement méthodologique par le biais du procédé dogmatique<sup>28</sup>. *D'autre part*, la théorie de Wolff du monde rationnel telle qu'étayée dans la *Theologia Naturalis Pars Prior* met en avant ce monde qui contiendrait toutes les vérités universelles. De ce fait, la connaissance est jugulée à la théologie, à la cosmologie, au sensible et à l'intelligible. L'étant est appréhendé dans son universalité au sein d'un système qui permet ainsi la connexion du fait d'éléments communs entre les différentes vérités universelles.

*Troisièmement*, pour revenir au fondement qui va lier les différentes anatomies wolffiennes, il convient de préciser trois éléments. *En premier lieu*, les *Meditationes* de Leibniz dont Wolff va s'inspirer à plusieurs égards pour construire sa pensée philosophique, souligne notamment qu'une notion est considérée comme étant vraie lorsqu'elle est possible. Une connaissance a posteriori rend compte d'une chose ayant existé ou qui existe en acte ce qui la rend possible<sup>29</sup>. Elle devient donc potentielle à l'élaboration de notre entendement. *En second lieu*, pour justifier cette potentialité, Leibniz évoque au §14 de la *Monadologie* et au §4 des *Principes de la Nature et de la Grâce* la distinction entre la perception et l'aperception des *monades* (ou toute substance) : "Il est bon de faire distinction entre la Perception qui est l'état intérieur de la Monade représentant les *choses externes*, et l'Aperception qui est la Conscience, ou la connaissance réflexive de cet *état intérieur*, laquelle n'est point donnée à toutes les Âmes, ni toujours à la même Âme"<sup>30</sup>. Ainsi, la perception serait cette représentation qu'une nomade (le sujet) se fait de l'enveloppe extérieure d'une certaine chose (objet). "La perception, même si elle engage une activité, n'est qu'une affection ou une modification de la monade, elle est un simple état dans lequel une certaine unité est enveloppée dans la multiplicité" rappelle Paccioni<sup>31</sup>. Ce n'est donc qu'une activité représentative dont l'archétype est, comme le mentionne Wolff au § 200 de la *Deutsche Metaphysik*, la manifestation visuelle<sup>32</sup>. Pour pouvoir recevoir de manière consciente ce stimulus visuel envoyé extérieurement par la chose, la monade doit être munie du corollaire de la perception, ce lieu prédisposé qui va l'accueillir, la décortiquer par une activité réflexive et produire cet état dit

---

<sup>28</sup> Pour plus de détails concernant l'approche de Wolff dans l'adoption du procédé mathématique dans le développement philosophique, voir l'article "Notions directrices et architectonique de la métaphysique. La critique kantienne de Wolff en 1763" de Stefanie Buchenau.

<sup>29</sup> Jean-Paul Paccioni, Wolff, l'Expérience et la Raison Non Pure, *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, numéro 3,2003, p.312.

<sup>30</sup> Arnaud Pelletier, *L'attention au XVIII<sup>e</sup> siècle : Conceptions et Usages*; Section : Attention et Aperception selon Leibniz : Aspects Cognitifs et Ethiques, 2017, Presses Universitaires de France, Paris, §26.

<sup>31</sup> Jean-Paul Paccioni, *Cet Esprit de Profondeur: Christian Wolff, l'Ontologie et la Métaphysique*, p.95.

<sup>32</sup> Jean-Paul Paccioni, Wolff, l'Expérience et la Raison Non Pure, *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, numéro 3,2003, p.315.

intérieur de la chose perçue, c'est bien l'aperception. Il s'agit en quelque sorte d'une perception d'un second niveau, intrinsèque. Pour Leibniz, l'aperception implique la participation de l'Homme à l'activité créatrice de Dieu en introduisant la chose dans son extériorité (monde sensible) dans le processus rationnel (le monde de la raison) d'où son intériorité. Selon lui, chaque esprit est comme une petite divinité dans son département, une partie dans un tout salvateur. Par conséquent, l'aperception serait le fruit d'elle-même, elle est sa propre source et ne s'inscrit pas, de ce fait, dans le prolongement d'un produit perceptif quelconque. Wolff, quant à lui adopte une opinion différente qui met en exergue la continuation de la perception par l'aperception jusqu'à la perfection rationnelle, exclusivement divine<sup>33</sup>. C'est d'ailleurs cette continuation qui sera plus tard remise en cause par Kant. *En dernier lieu*, ce passage de la perception à l'aperception renvoie à l'exercice des différents degrés conceptuels (voir plus haut) qui va suggérer l'affermissement du concept depuis son éclosion sous forme sensible jusqu'à sa maturation sous forme rationnelle. En effet, l'aperception va permettre de transformer la notion obscure sommeillant dans l'esprit du sujet sous forme embryonnaire et dont le métabolisme sera activé au contact de la perception, en notion claire. Cette représentation réfléchie de la chose va aboutir à sa reconnaissance par le sujet à l'aide de marques caractéristiques. C'est alors que peut s'entamer le procédé dogmatique et s'agrandir la nébuleuse des dogmes par leur agrégation.

#### β) Un revirement kantien

Pour Kant, en effet, bien qu'il ait hérité du patrimoine de ses prédécesseurs dogmatistes, leur approche systémique prête à confusion. La distinction entre les mondes de la raison pure et de la raison pratique doit être tranchée. En effet, bien que la représentation d'une chose soit la plus claire possible dans notre entendement, c'est-à-dire si cette représentation du réel qui serait, chez Wolff et surtout chez Leibniz, d'abord présente confusément dans notre esprit vient à se clarifier au fur et à mesure de l'application du procédé dogmatique, cela n'aurait pour effet selon Kant, ni à confondre les formes a priori et a posteriori de l'entendement notamment quant à leur source, ni à aboutir à la connaissance des noumènes ou l'essence des choses (choses en soi), non seulement cachées à l'Homme par nature, mais encore extérieures à lui (ces choses ne sommeillent pas en nous jusqu'à leur découverte et leur extension par le travail de l'entendement mais se présentent éventuellement à nous intuitivement à travers les phénomènes). En somme, selon Kant, seuls les phénomènes peuvent faire l'objet de notre connaissance. Le parcours démonstratif doit ainsi garder en lumière très clairement la source de la

---

<sup>33</sup> Jean-Paul Paccioni, *Cet Esprit de Profondeur: Christian Wolff, l'Ontologie et la Métaphysique*, p.96.

connaissance, sa valeur et donc son influence<sup>34</sup>. Toujours selon Paccioni, Kant aborde la question de la gradation de la connaissance d'emblée de manière critique. L'Homme doit raisonner en gardant à l'esprit l'idée d'un entendement possible autre que celui qui lui est propre, tel qu'il est mentionné au §77 de *La Critique de la Faculté de Juger*. Cela révèle, en effet, ce qui semble être la critique au cœur même de la définition par Kant du dogmatisme dans la seconde préface de la *Critique de la Raison Pure*: "Procédé dogmatique de la raison pure sans critique préalable de son propre pouvoir". C'est donc ce manque de questionnement sur la légitimité du raisonnement, sa raison d'être, son principe directeur, qui en est le handicap. Kant critique d'ailleurs la mise en relief d'un agrégat de concepts ou de dogmes donnés sans justifier de quel principe ou de quel fil conducteur il découle (voir §10 du chapitre premier de *l'Analytique Transcendantale*)<sup>35</sup>. C'est, en quelque sorte, l'avènement de la critique en tant que notion fondatrice de la raison transcendantale.

#### e) Les autres formes de dogmatisme

Le dogmatisme n'est en effet pas cantonné à sa racine rationnelle comme nous l'avons palpée sans insistance dans ce qui a précédé. D'autres déclinaisons ainsi que celle religieuse, principalement, existent. Nous l'explorerons ici brièvement vu que c'est surtout la géométrie structurante du dogmatisme qui nous intéresse selon nous suffisamment explicitée par ses aspects philosophique puis religieux.

#### Le dogme religieux

Le dogme a pour origine le mot "dokein" de l'Antiquité Grecque ayant pour double sens *sembler juste* et *décider*. Il était donc employé à une fin technique pour décrire l'ouvrage précis d'une profession, ou à une fin juridique pour mentionner un arrêté ou une loi. Ces sens sont notamment envisagés dans des œuvres philosophiques comme les *Dialogues* de Platon, les *Académiques* de Cicéron ou les *Entretiens* d'Epictète<sup>36</sup>. Aujourd'hui, alors que le dogme en général pourrait être défini comme étant une "proposition théorique établie comme vérité indiscutable par l'autorité qui régit une certaine communauté"<sup>37</sup>, il a été approprié au fil des siècles par les autorités chrétiennes. D'abord revendiqué sous forme doctrinale, puis sous forme impérative relativement aux décisions de l'Eglise, c'est, semble-t-il, Saint Vincent de Lérins ayant vécu au Ve siècle, qui a centralisé la notion de dogme au sein de la théologie chrétienne. Dans le souci d'unifier l'enseignement chrétien suite aux nombreuses et divergentes

---

<sup>34</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.108.

<sup>35</sup> Sophie Grapotte et Tinca Prunea-Bretonnet, Kant et Wolff Héritages et Ruptures, 2011, Librairie Philosophique J.Vrin, Paris, p.134.

<sup>36</sup> Pierre Gire, Le Dogme Comme Langage Normatif, Revue Recherche de Science Religieuse, 2006/1.

<sup>37</sup> <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition-dogme/>

interprétations des Saintes Ecritures, il plaide dans le *Commonitorium* (aide-mémoire) en 438 à compter pour "vrai ce qui a été cru partout, toujours et par tous"<sup>38</sup>. Le dogme ainsi né ne devait selon lui figer toute perspective de progrès mais plutôt la permettre de manière cohérente, c'est-à-dire "dans le même sens et selon la même pensée". Au Moyen-Âge, les vérités fondamentales de la foi chrétienne sont référées aux *Articles de Foi*. Puis le mouvement de Réforme protestante va aboutir à l'adoption du dogme par l'Eglise catholique en sorte de raffermissement de son autorité dans le suivi obligatoire de sa doctrine de la Révélation divine. Le Magistère Extraordinaire ou universel de l'Eglise est l'autorité compétente pour la formulation des dogmes. Elle est constituée d'un concile œcuménique (l'ensemble des évêques) ou du pape doté de son infailibilité pontificale, l'un des premiers dogmes justement adopté par le Concile Vatican I de 1870<sup>39</sup>. Le dogme émerge donc de cet alliage entre Révélation et Tradition (transmission), et nécessite, d'une part, la *conceptualisation* du fait religieux, et de l'autre son *interprétation* de manière déterminante. Ainsi se produit la normativité dogmatique unificatrice<sup>40</sup>. Toutefois, au XXe siècle, plus particulièrement au cours du Concile Vatican II dont la première session a été ouverte le 11 octobre 1962, l'Eglise paraît vouloir redéfinir autrement le lien entre Dieu et l'Homme que par le chemin intermédiaire incarné par le dogme<sup>41</sup>. Ce dernier se serait ainsi immiscé dans le lien intimiste et immédiat évoqué ci-avant. Le concile met notamment l'accent sur une certaine ouverture de la branche catholique aux autres branches du christianisme et de la chrétienté aux autres religions. De plus, il souligne dans sa Constitution Dogmatique sur la Révélation Divine *Dei Verbum* à la fois la centralité et l'immuabilité des Saintes Ecritures accompagnées de la Tradition, et l'accueil de la Révélation permis par elles. Le chapitre premier rappelle en somme que c'est le Christ qui donne corps à la Révélation et en est le seul déposant, que son accueil a lieu par le moyen de la foi de l'Homme qui "s'en remet tout entier et librement à Dieu dans un complet hommage d'intelligence et de volonté...", et que Dieu peut être connu naturellement avec "la lumière de la raison humaine à partir des choses créées"<sup>42</sup>. Le chapitre second, quant à lui consacré à la Transmission de la Révélation, indique bien que seul le Magistère de l'Eglise a vocation à interpréter la Parole de Dieu, tout en restant en dessous, fidèlement à son service, pour *proposer à croire*. Par conséquent, le concile Vatican II s'avère plus conciliant quant à l'obligation stricte et ferme de croyance dogmatique et de renfermement dans une interprétation rigide de la Parole divine, au profit d'un accès privilégié à la Révélation de par la foi personnelle, intime, la communication sincère et "directe" avec Dieu, conjointement avec l'éclaircissement d'une interprétation à la

---

<sup>38</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/vincent-de-lerins/>

<sup>39</sup> <https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Dogme/Qu-est-ce-qu-un-dogme>

<sup>40</sup> Pierre Gire, Le Dogme Comme Langage Normatif, *Revue Recherche de Science Religieuse*, 2006/1.

<sup>41</sup> [https://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/11/dates-et-textes-du-concile-vatican-ii\\_1773960\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/11/dates-et-textes-du-concile-vatican-ii_1773960_3214.html)

<sup>42</sup> [http://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/documents/vat-ii\\_const\\_19651118\\_dei-verbum\\_fr.html](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html)

hauteur d'un travail de fidélité et non de domination. En outre, ce concile est le dernier à adopter une solution dogmatique. Le dogme a donc historiquement commencé avec la structuration de la religion chrétienne mais ne paraît plus être en adéquation avec l'état actuel de sa foi ni de son Eglise qui a bien évolué avec les siècles et s'est paradoxalement redécouverte une authenticité et une loyauté plus fortes.

La plupart des autres religions quant à elles, notamment musulmane, restent strictement cantonnées à une certaine interprétation de leur contenu. La Loi Islamique dont les deux principales sources sont le Coran et les Hadiths (parole transmise du prophète Mahomet), par exemple, doit être obligatoirement suivie à la lettre, et vise même à la prise du pouvoir politique et à la gestion du système étatique en corrélation avec ses exigences propres. Par conséquent, ces sources ne peuvent être sujettes à interprétation<sup>43</sup>. Néanmoins, les exigences de la vie moderne de plus en plus connectée et plurielle a poussé les croyants à s'y adapter tant bien que mal. Le dogmatisme n'a en effet plus sa place dans une société qui évolue et aspire à repousser ses frontières à travers, entre autres, le questionnement, la remise en cause ou l'esprit critique.

Cette section ne sera pas élargie aux autres dogmatismes, notamment politique, qui sera explicité plus avant, bien que succinctement, dans la section suivante consacrée à l'idéologie.

- 3) Un rempart contre les facettes modernes du dogmatisme : l'idéologie
- Après ce tour d'horizon sommaire et bien entendu limité des fondements philosophique et religieux du dogmatisme, nous allons désormais évoquer dans le cadre de l'intérêt posé par ce développement et à la lumière de ce qui précède, une de ses formes plus moderne influencée significativement par les deux branches précitées : le dogme politique ou, plus concrètement, l'idéologie.

C'est le renfermement dans des nomenclatures idéelles formelles qui peut aboutir dangereusement à une stérilité gonflante des développements publics et privés d'une société. Cette binarité politique à la mode de nos jours entre droite et gauche, entre capitalisme et socialisme, ou entre nationalisme et libéralisme est un cloisonnement idéologique qui peut, dans certains cas aboutir à une radicalité dogmatique comme dans les systèmes communistes et fascistes. La différence fomentée par Kant entre procédés dogmatiques qui tendent à assurer un cantonnement principalement technique et de ce fait ouvert au raisonnement, et le dogmatisme qui confère indûment une dimension mystique ou spirituelle en quelque sorte irréfutable à une donnée philosophique, est ici particulièrement probante. C'est paradoxalement, ce vide laissé volontairement qui protège une souplesse rassurante perméable à l'évolution cohérente et constructive. Les dogmes ne devraient pas virer au dogmatisme ni les idées à l'idéologie. Pour ainsi dire, il ne

---

<sup>43</sup> <https://www.reformes.ch/religions/2019/01/les-sources-de-lislam>

faudrait tourner une fin pour soi en une fin en soi. Il est plus que temps de trancher. Oui à la singularité, non à la linéarité !

“L'idéologie est un système d'opinions qui, en se fondant sur un système de valeurs admis, détermine les attitudes et les comportements des hommes à l'égard des objectifs souhaités du développement de la société, du groupe social ou de l'individu”<sup>44</sup>. Cette définition fonctionnelle, proposée et adoptée par Adam Schaff, qui ne renferme donc pas de préjugé ab initia permet déjà de comprendre une certaine réserve quant à la teneur de l'idéologie. Il convient néanmoins de souligner que l'idéologie se rapporte en premier lieu aux Etats dans leur aspiration à y faire adhérer le plus d'individus, surtout à l'extérieur de leurs frontières, pour asseoir leur influence et leur vision des choses. Pour Schaff, en pleine Guerre Froide ou coexistence pacifique, la confrontation idéologique entre capitalisme et communisme a en quelques sortes permis de contourner une confrontation directe et violente. La conquête du monde des idées s'avère donc d'une importance autrement stratégique donnée la conquête territoriale. Influencer l'opinion publique, changer le pouvoir de l'intérieur pourrait permettre la formation d'alliances interétatiques sur la base d'approche commune, voire risquer d'attiser la concurrence et la surenchère. Elle paraît donc moins effusive mais plus dévastatrice. En effet, Karl Marx lui-même se réfère à l'idéologie ou à “l'extension théorique des idées communistes” comme véritable danger pour le communisme : “[...] les idées qui se sont emparées de notre esprit et ont gagné nos sentiments, les idées auxquelles notre conscience s'est attachée par l'entremise de la raison, ce sont là des liens qu'on ne peut briser sans briser son cœur, ce sont des démons dont l'homme ne peut triompher qu'en se soumettant à eux”<sup>45</sup>. Par conséquent, il serait plus difficile de libérer une raison que de libérer un territoire. Une première remarque relative au système d'opinions qui forme le second élément de la définition s'impose ici en notant que l'on s'adresse aux personnes physiques. L'idéologie en tant qu'outil politique ou outil d'Etat pousse à l'appartenance partisane parfois au détriment des valeurs qu'elle prône. Elle enveloppe la personne d'un sac et y pose une étiquette afin de mieux l'exploiter. Si, en effet, un individu est convaincu d'un ensemble d'idées ou d'opinions et partage les valeurs dites de son corollaire idéologique, doit-il pour autant être classé comme partisan de cette idéologie ? Quels en sont les effets ? Les bénéfiques ? Cela induirait-il par la même occasion l'assimilation à un courant politique, voire à un parti ? Par exemple, un tel a la suivante opinion que tout être est libre d'entreprendre et d'investir son argent sans contrôle de l'Etat et dans le cadre de la loi, et plus son travail est réussi, plus il devrait produire de profit. Il est donc soucieux des valeurs du travail, de l'effort et de la liberté. Devient-il ainsi un capitaliste, un homme de droite ? Un travailliste ? Un

---

<sup>44</sup> Adam Schaff, La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la « fin du siècle de l'idéologie », 1967, L'Homme et la Société, p.50.

<sup>45</sup> Adam Schaff, La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la « fin du siècle de l'idéologie », 1967, L'Homme et la Société, p.56.

républicain ? Le système d'opinions pose donc d'abord le problème du conditionnement de l'adhérent à l'idéologie en question, et de ses effets à son égard. La garantie qui voudrait y répondre et par suite sécuriser en aval ce second système est cet autre système qui se déclare en amont, celui des valeurs. Ceci appelle à une seconde remarque y relative. Que signifie donc suivre un système de valeurs données ? L'intéressé va-t-il signer un document en vertu duquel il s'engage à respecter un certain nombre de normes telle la liberté, l'altruisme, l'équité sociale, la solidarité ? Quelles seraient les critères d'admissibilité et de vérification de la conformité au canon de la vertu morale ? Les valeurs sont aujourd'hui universelles, et peuvent être décelées dans des outils normatifs à l'instar de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, d'un préambule de constitution, de diverses conventions, dans un contrat de travail, etc. Mais les valeurs sont aussi personnelles et émanent de la conscience et du choix. Il est donc hors de question de comprendre un quelconque contrôle de valeur propice à l'admission des candidats à l'idéologie. La troisième remarque se rapporte à la combinaison des deux systèmes opinions et valeurs, qui semble se dérober dans sa finitude à tout ancrage réel. C'est cette objection qu'opposait justement Marx aux aspirations utopiques des philosophes idéalistes et plus généralement au phénomène idéologique de la fin du XIXe siècle. L'absence d'enracinement et de prise en compte socio-économique a abouti, selon lui, à la négligence de certaines classes sociales comme le prolétariat au profit d'autres comme l'aristocratie. Elle représenterait en effet "l'hégémonie du groupe dominant, et le consensus qui lui permet de conserver cette hégémonie"<sup>46</sup>. Par conséquent, l'idéologie se rapproche dangereusement de cette nébuleuse intouchable similaire au dogme rationnel ou religieux, et qui n'accepte finalement la critique que très difficilement, d'autant plus qu'il s'agit de surcroît d'un outil de pouvoir. L'option de l'idéologie est donc à écarter à l'instar des dogmatismes précités, en particulier pour une éventuelle solution relative au cas libanais, plus amplement discuté ci-dessous. En somme, le recours au paquet de valeurs héritées et traduites dans des outils juridiques telle la constitution libanaise, l'application de la loi et un système judiciaire solide seraient suffisants à débloquent la situation dans le sillage d'un peuple vif jaloux de ses droits.

#### D) Le criticisme : la désillusion dans l'utopie libanaise

Kant, dans son ouvrage *Critique de la Raison Pure*, a bien souligné l'importance de limiter les prétentions de la raison pour faire revaloir sa légitimité. En effet, ce qui se calcule par la raison doit être traité par la raison, ce qui se pèse par le spirituel appartient au spirituel et ce qui se calcule par le cœur est régi par le cœur. Une séparation de pouvoirs bien établie qui évite une confusion toute puissante et bien dangereuse. Le soulèvement des libanais le 17 octobre 2019 a bien mis en avant la volonté d'enrayer cette confusion-là au profit d'un idéalisme plus courtois concrétisé et par là même encadré par une revendication de terrain.

---

<sup>46</sup> Paul Aron, *L'idéologie, COntEXTES* [En ligne], 2 | 2007, mis en ligne le 15 février 2007, consulté le 26 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/177> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.177>

## 1) De l'idéal au dogmatisme

### a) Un idéal

Les libanais ont connu une histoire tourmentée et difficile marquée par les occupations et les tutelles. Il ne sera constitutionnellement indépendant sous ses frontières actuelles que le 22 novembre 1943. Puis en 1975, la guerre éclate et le Liban doit faire face aux présences militaires syrienne et palestinienne sur son sol. Avec la fin de la guerre le 13 octobre 1990, une tutelle syrienne prend place jusqu'en 2005. Mais le Liban est loin d'être stable alors que les assassinats politiques, les conflits armés, la corruption et les crises économiques se succèdent. De plus des présences armées demeurent sur son territoire en dehors et au détriment de l'autorité de l'Etat. Enfin les ingérences étrangères restent importantes et ont une grande influence sur les événements libanais. Tout cela, avec d'autres ingrédients encore, a poussé les libanais à travers les siècles à construire bon gré mal gré une certaine forme de résilience qui s'est incarné en idéal. Par exemple, nous pouvons évoquer les martyrs de 1918 pendus pour avoir résisté par leur opinion à la présence ottomane, les dirigeants dont présidents de la république assassinés pour leur résistance à l'occupation étrangère ou la participation à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies de l'universitaire et diplomate libanais Charles Malek. Mais même avant cela, depuis l'Empire Romain d'Orient et en particulier au IIIe siècle après J-C, deux des grands jurisconsultes romains Ulpien et Papinien étaient originaires, semble-t-il, de la région phénicienne qui s'apparente aujourd'hui au Liban. Le fameux adage "Berytus Nutrix Legum" qualifiait déjà la ville de Beyrouth de "Nourricière du Droit". L'imprimerie est introduite en 1610 au Mont Liban alors que plus tardivement dans le reste du Monde Arabe à cause des prohibitions. D'autres noms encore comme le philosophe Gebran Khalil Gebran marqueront la scène libanaise au cours du XIXe siècle et plus tard. En somme, la mémoire libanaise est marquée d'idéal, surtout celle relativement récente de la période 1943-1975 qui a illustré un essor économique du Liban alors qualifié de Suisse du Moyen-Orient. Pour donner un simple aperçu qui pourrait inspirer l'idéal de la jeunesse d'aujourd'hui, et peut-être contribuer à la matérialisation d'une conscience collective avec, comme le rappelle Bergson, l'aide de l'histoire, construire donc une conscience pour l'avenir, un idéalisme à la libanaise qui n'a encore pas su exister.

### b) Etouffé par les dogmes

Malheureusement, jusqu'à récemment, l'idéal bien présent qui a propulsé de nombreux libanais qu'ils soient résidents ou dans la diaspora (d'ailleurs conséquente et pavée de réussite et d'inventivité), a échoué à se structurer en idéalisme fondateur. Il s'est tout de suite muté en dogmes et de dogmes en dogmatisme nocif. Malgré une façade qui se fonde d'une part sur une constitution garantissant les droits et libertés dans un régime économique libéral ainsi que sur des lois qui ont tendance à se moderniser, et d'autre part sur une voix mielleuse qui voudrait rassurer une communauté internationale désenchantée, le soubassement est rongé d'une frigidité ravageuse. En effet, la transgression est autant politique que



méthodique et elle s'étale de façon linéaire à la manière wolffienne d'un système apparemment logique à un système manifestement corrompu. C'est le débouché sur le dogmatisme dans toutes ses composantes. *En premier lieu*, la construction a priori du système juridique régissant la vie des institutions et des individus est une construction logique fondée sur la science juridique c'est-à-dire, globalement, sur la séparation des pouvoirs institutionnels, sur la préservation des droits des personnes dont la violation peut équitablement aboutir à une revendication judiciaire et sur l'accomplissement des devoirs auxquels le manquement peut équitablement mener au paiement d'une obligation légale. Apparemment légitime au vu, de surcroît, de la ratification des traités internationaux dont l'application devrait garantir les droits des plus vulnérables ainsi que d'un processus démocratique d'alternance du pouvoir auquel, selon Aristote, tous devraient se soumettre puisque tous y contribuent, en réalité, cette construction logique est minée de dogmes sous-jacents et non de valeurs éventuellement propres à la rendre légitime. Par conséquent, elle s'est avérée être, a posteriori, corrompue virant au dogmatisme. *En second lieu*, une construction confuse du dogmatisme par les dogmes. Au lieu de s'y conformer, les tuteurs physiques du système ont réussi à le couper à leur taille avec l'aide gracieuse des dogmes. Un correctif à peine visible et outrancier qui a changé la donne.

- Le dogme politico-culturel  
L'écrasante majorité des partis ou des courants politiques libanais ont à leur tête des personnes qui ont hérité d'une conjecture exorbitante (guerre, soulèvement social, richesse ou autre) pour s'imposer sur la scène politique. Cela est associé à une charge affective ou émotionnelle de leurs partisans, souvent fermentée par la contrainte ou la corruption, qui bloque toute perspective heureuse de rationalité. La culture orientale, et même proprement libanaise a transformé le culte de la personnalité en dogme de la personnalité. Ces personnes qui en font l'objet sont en quelques sortes immuables, indétronable, eussent-ils même concédés d'importants sacrifices pour leur nation.
- Le dogme social  
Le dogme précédent baigne dans un autre dogme, social. Du fait des manquements de l'Etat pour assurer les besoins primaires de ses citoyens, du retard de l'émancipation des jeunes du fait des difficultés économiques qu'ils peuvent endurer, les initiatives privées prennent une grande importance et la cohésion sociale est primordiale voire vitale. Toutefois, cette implantation forte dans des "poches sociales et familiales" endigue souvent l'indépendance de l'individu et de son regard avec recul sur différents sujets, surtout dans les milieux défavorisés. La dissidence se paie à prix de forts caractères ! La discussion argumentée et sereine est plus difficile et l'exposé le plus solide et le plus adéquat n'est souvent pas celui qui convainc ou qui aboutit à un quelconque résultat corrélatif, à une quelconque réforme. La connaissance est comme

subjugée face à la conscience. Par exemple, le virus du Covid-19 a été dernièrement un indicateur crucial de cette fixité sociale. Ainsi, malgré les dangers qu'a représentés ce virus, de nombreuses personnes, surtout dans les régions rurales, se sont rendues à des enterrements pour présenter leurs condoléances ou ont assisté à des mariages, sans mesure ou protection particulière. Le facteur social est souvent plus fort que le facteur scientifique et même moral.

- Le dogme religieux

La religion au Liban est en grande partie détournée au profit d'une appartenance partisane et intéressée. La confession inscrite sur les pièces d'identité a favorisé durant la guerre la ségrégation et la persécution sur base confessionnelle. Ainsi, un conflit d'abord politique a vite muté en conflit interconfessionnel et les régions libanaises se sont accaparées de ces divisions pour construire leur identité et leur affiliation politique. Plus récemment, il est intéressant de noter que les dogmes et l'organisation religieux qui sont censés guider les fidèles vers la sainteté ont créé des monstres. Pour revenir à l'indice révélateur du Covid-19, certains fidèles ne répondaient même plus à leurs autorités religieuses lorsque, par exemple, les églises ont demandé à ce que les croyants soient communiés à la main au lieu de directement à la bouche, ce qui a causé des révoltes en plein milieu de messes, ou lorsque les mosquées ont demandé leur fermeture et la prière à la maison, ce qui a causé des prières de rue, de surcroît anarchiques. Sans plus mentionner d'autres pratiques qui s'apparentent au païanisme, il est notoire que la religion n'est en majorité pas pratiquée de manière éclairée mais de manière systématique, dogmatique, sans questionnement ou remise en question. Un autre phénomène à déplorer est l'alignement omniprésent de l'appartenance religieuse à l'appartenance politico-légale. Par exemple, les partis politiques sont dans l'écrasante majorité des cas à omnipotence confessionnelle donnée (les partisans du parti X sont à 95% chrétiens ou sunnites ou chiites ou druzes). Un autre exemple serait le statut officiel, juridique de certains dignitaires religieux et la régence de l'organisation des confessions et de leurs tribunaux par des lois propres différentes du code civil commun (le Code des Obligations et des Contrats).

- Le dogme rationnel

Les dogmes qui ont précédés ont préparé un mélange qu'il devient difficile de modifier sans briser la coquille de nombreux préjugés, tabous et cloisonnements rationnels. Sachant que l'appartenance au groupe politique, social, familial, confessionnel, ethnique, ou autre est tellement fort qu'un désaveu logique ou rationnel de l'individu peut se répercuter de manière incidente au reste du groupe qui aurait contribué, vu son influence importante, à la synthèse intellectuelle et comportementale de

son membre. L'orgueil et la prétention en sont décuplés, et c'est la raison du plus fort qui l'emporte au détriment du plus raisonnable. Encore faut-il aller prouver qui est le plus fort ! En fin de compte, chaque porteur de position préfère se braquer dans son propre camp au lieu de l'affronter sur une quelconque question, ce qui aboutit donc au flétrissement des perspectives réelles d'évolution à l'avenir, sur un plan individuel ou sociétal.

## 2) Un idéalisme naissant ?

Le peuple libanais s'agite depuis le 17 octobre 2019, peut-être la première fois en ayant la volonté de briser toutes les chaînes du dogmatisme libanais. Le terrain, bien que difficile, a été tout de même bien préparé par les martyrs de la liberté et par des opposants qui ont contribué bon gré mal gré à mettre devant une mémoire collective qui a une chance de nous porter vers un idéalisme libanais. Les libanais ont en outre bien compris qu'il est temps de passer d'une conscience immédiate réactionnaire (mon voisin ne descend pas à la rue donc je ne descends pas ou mon collègue fait des provisions, donc je fais de même ; etc.) à une conscience, comme dirait Kant, réfléchie. Pour bâtir ce "je" de la nation, cette formulation propre à l'unification des représentations, qui ne peut en aucun cas émaner légitimement de l'amas des dictatures des dogmes, mais plutôt d'une révolution d'abord sur soi puis sur la société pour rétablir respectivement la liberté puis l'ordre. Le 17 octobre 2019 est bel et bien une révolution mais qui n'a cependant pas encore libéré tous ses effets. Néanmoins, elle présente déjà des acquis importants.

### a) Des acquis initiateurs

#### α) Un criticisme appliqué sur soi

La critique a de tout temps existé au Liban, parfois elle a été tue par la force, parfois elle a coûté cher à certains, mais le plus souvent, elle est partisane dénuée de fondement constructif. Cette fois-ci, la critique est bel et bien appliquée, massivement, dans une démarche de remise en question globale et tournée d'abord sur les propres choix de chacun. La descente à la rue n'est-elle pas le plus grand désaveu et le plus grand revirement face aux élections législatives de 2018 qui ont installé la classe dirigeante actuelle (51% d'abstentionnisme) ? Lorsque les gens déclament fort qu'ils n'ont plus rien dans les poches, n'est-ce pas un aveu d'échec économique voire d'échec social ? C'est bien ce retour sur leurs choix antérieurs avant même l'accusation portée à la classe dirigeante qui est au fondement du criticisme libanais nouveau, de cette prise de conscience dont naîtra peut-être une promesse de rectifier le tir à la prochaine étape.

#### β) Un criticisme appliqué autour d'une mobilisation

Les revendications des gens qui se sont mobilisés dans les rues et sur les places publiques, de l'extrême nord à l'extrême sud, suivent un plan institutionnel démocratique simple et clair, que ce soit par l'exigence du

renouvellement de la classe dirigeante actuelle d'abord par la démission du gouvernement puis par l'organisation d'élections législatives anticipées, ou par l'entérinement de lois et mesures permettant plus de transparence et moins de corruption dans la fonction publique. Elles dévoilent en effet un ancrage pratique du rationnel. Cet ancrage qui prend acte des réalités socio-économiques les plus diverses a, d'une part, rappelé la situation matérielle décrépie qui affecte tous les milieux sociaux et de l'autre, permis sa mutation en principe rationnel fédérateur. C'est en quelque sorte une opportunité de passage d'un idéal à un idéalisme nouveau à travers cette accroche empirique.

γ) L'accrétion des univers sociaux

Cette date importante a permis d'une part de bien mesurer et de prendre en compte la diversité sociale au cœur de la société libanaise. Les classes moyennes, aisées et pauvres, les milieux ruraux et ceux urbains, les littoraux et les montagnards, les habitants de Beyrouth et de la plaine de la Beqaa, les habitants du Sud et du Nord du Liban se sont réunis à une seule place pour revendiquer leurs mêmes droits. Ils ont brisé de ce fait, presque spontanément, l'ensemble des dogmes qui ont fait barrière, les uns face aux autres (durant la guerre par exemple), et même face à leur propre désir profond d'émancipation, de déliement de toutes les charges qu'ils ne peuvent plus porter et qui se sont avérées factices. En dépit des tensions que cela ait pu créer en soi ou avec les autres, la solidité du mouvement est en train de renverser tous les préjugés, les prédispositions et les dogmes stériles, voire destructeurs. La cohésion sociale libre et renouvelée, ce sentiment de savoir à ses côtés un autre manifestant, unité indivisible de la société investie en ce moment particulier du même souffle, de la même préparation au sacrifice, du même engagement vital, immuable et indéfectible est imminente. Elle est accompagnée d'une prise de conscience que, même si toute la structure s'effondre, elle restera le dernier rempart, ce dos sur lequel vous pourrez toujours vous appuyer si vous êtes à terre.

δ) La prise en compte nécessaire des réalités sociales

Ce qui précède remet en exergue le fait qu'un projet idéaliste ne peut en aucun cas prospérer sans la prise en compte de la réalité sociale et matérielle des sujets qui le composent. Cependant, il ne devrait pas en émaner sous peine d'en altérer l'essence et de laisser pousser des ambitions ravageuses à la condition matérielle qui ne pourrait être arrêtée que par une autre condition matérielle. Or le jeu des matières peut rapidement s'avérer dangereux et dériver vers une autocratie ou une guerre. Pour comparer avec une situation qui peut prêter à confusion, la révolution bolchévique de 1917 qui s'est concrétisée en deux actes, d'abord la destitution de l'empereur Nicolas II en février puis la chute du gouvernement provisoire le 25 octobre (malencontreuse coïncidence) suite à la prise du pouvoir par Lénine. Ce

dernier s'est bien inspiré de la pensée des deux philosophes Marx et Engels qui sont à la base du communisme. En effet, en 1848, la Ligue des Communistes leur demande de rédiger le *Manifeste* du parti communiste qui sera finalement publié début 1917. Marx a mis en évidence la théorie de l'évolution historique forgée par la lutte des classes sociales, notamment le prolétariat et la bourgeoisie. Le prolétariat, cette classe ouvrière exploitée par les chefs d'entreprise, constituait la masse. Pour remédier à cette situation, Marx prône l'instauration d'une dictature du prolétariat qui devrait aboutir à la mise en commun des biens et à l'abolition des classes sociales en vue d'une société égalitaire<sup>47</sup>. Portant à profit de longues et difficiles années de guerre avec leurs répercussions, Lénine puis Staline vont pousser cette idéologie à son paroxysme. Concentration des pouvoirs, parti unique, élimination des adversaires politiques tous azimuts, massacres, déportation de masse et autres en sont le fruit au lieu du rétablissement d'un équilibre social apaisant<sup>48</sup>. Le système a bien pris une autre tournure, cependant le travail sur la personne, en particulier l'ouvrier, et sur les composantes de la structure socio-économique de l'époque ne s'est pas développé en faveur des plus défavorisés, mais au contraire, en faveur d'une oligarchie encore plus élitiste, plus catégorique que celle de la famille impériale. Nous développerons ce point plus amplement dans la seconde partie de cette étude.

b) Des effets attendus

α) Vision idéaliste

Pour mettre en marche sa vision idéaliste le peuple libanais doit incarner l'idéal qu'il dépeint dans sa démarche quotidienne et se rattacher farouchement aux valeurs qui ont vu naître et forger sa nation. Pour être très concret, scander la mort à la corruption ne justifie pas parallèlement de soudoyer un petit fonctionnaire, crier fort contre la faim ne signifie pas se soumettre à un approvisionnement partisan en échange d'un vote aux prochaines élections législatives, chanter pour la révolution est incompatible avec le filtrage des thèmes à débattre et à trancher de commun accord puisqu'elle est d'abord la propriété de la libre pensée et de la toute pensée, être ensemble dans la rue ne signifie pas être discriminatoire ou injuste au travail ou à la maison, ou partout ailleurs vis-à-vis des femmes, des personnes de couleur, des personnes de religion ou d'affinité sexuelle différente, ou de toute personne vulnérable. Le révolutionnaire doit être l'exemple. Il ne doit donc pas être insultant mais provocateur, condescendant mais courageux, tenté mais ferme, tyrannique mais clairvoyant, aveugle mais lucide, perfide mais loyal, égoïste mais solidaire, menteur mais fort car il est prêt à donner sa vie pour ses idées, et pour ce faire, il doit être ses idées.

---

<sup>47</sup> Karl Marx, extrait d'une lettre à J. Weydemeyer, 5 mars 1852, *Neue Zeit*, XXV, 2, 164.

<sup>48</sup> Les Philosophes et le Communisme, *Philosophie Magazine*, Hors-Série, p.56 et s.

## β) Démarche critique

Pour pouvoir cadrer et mesurer son action de manière à mener une victoire constitutive, la révolution doit intégrer la critique de manière plus structurée au cœur de sa quête de l'idéalisme. Elle doit devenir sa façon d'être à travers deux outils régaliens pouvant être qualifiés de procédés dogmatiques : le questionnement et la remise en question continue. Par exemple, certaines revendications sont dirigées brusquement contre le régime démocratique, contre le système bancaire, contre un pays donné. Le premier procédé dogmatique s'active alors. Quelles sont les entités en question ? Quel est leur rôle et son importance dans la crise libanaise ? Pourquoi sont-elles martelées alors que d'autres épargnées ? Le mouvement à leur encontre est-il proportionné par rapport à ce qui leur est reproché ? Vice versa, des sujets qui pourraient faire avancer les manifestants dans leurs droits sont omis et des acteurs potentiellement responsables de la crise oubliés. Pourquoi ? Quels sont les groupes qui les négligent, délibérément ? Sont-ils à la solde du pouvoir, dignes de confiance ? Après recherche, confrontation des arguments (le pour et le contre) et construction d'une conviction solide et claire à propos d'un sujet donné, le passage au second procédé dogmatique révèle toute son opportunité. Après avoir établi une opinion concernant une question particulière, il est donc temps de l'opposer à la raison idéale (ou "pure") ou conviction dans l'absolu (non rattachée à une question spécifique), toujours dans le but d'assainir le plus possible la recherche de l'idéalisme, a fortiori dans sa formule libanaise. Ainsi, le syllogisme suivant est plausible : une prémisse A de terrain confrontée à une prémisse B de principe aboutit à une conclusion compatible à une fin en soi recherchée. Par exemple, X fréquente un groupe actif qui invective les banques libanaises et tend même à recourir à des actions violentes contre elles. X croit de même en des principes tels la liberté, la condamnation d'acteurs notoirement en infraction de manière proportionnelle et juste à leurs agissements, la souveraineté de l'Etat, la transparence, la probité et la libre circulation des biens. X a par suite cherché à établir la conformité des prémisses A aux prémisses B de la manière suivante point par points : Les banques et leurs employés sont libres d'ouvrir des filiales sur tout le territoire libanais et d'avoir une sécurité au travail. Les employés ne sont responsables pour les agissements de leurs employeurs. La condamnation focalisée et exclusive des banques sans mention des autres acteurs tels le gouvernement et les milices armées et de leurs responsabilités est alors disproportionnée et injuste malgré les manquements fautifs voire dolosifs des premières dans leurs prêts abusifs à l'Etat. L'Etat n'est pas souverain et reste soumis aux milices armées qui opèrent sur son sol. Pour diverses raisons, ce manque d'autorité aboutit à un manque à gagner considérable pour l'Etat qui n'a donc les moyens de rembourser sa dette aux banques et en particulier à la Banque du Liban. La corruption généralisée ou le manque de transparence, justement le fruit prépondérant de la souveraineté véreuse, a provoqué l'effondrement progressif de toutes les institutions de

l'Etat, de la perte de confiance des investisseurs étrangers et même de sanctions internationales visant des entités libanaises douteuses, ce qui a mené à une situation économique globale désastreuse. En outre, la probité et l'idéal désarmement X face au recours à la dégradation des biens privés et à la voyouterie de bas étage, eu égard à ce qui précède. Enfin, la libre circulation des biens, notamment des devises étrangères est indûment contrôlé du fait d'une pénurie résultant principalement de l'incapacité de l'Etat à rembourser sa dette. En combinant tous ces facteurs, X aboutit à la conclusion que le groupe qu'il côtoie se comporte de manière à concurrencer ou à dévier le cours de son aspiration à un idéalisme libanais porté par la révolution actuelle. En somme, les prémisses A ne sont compatibles avec les prémisses B et ne conviennent à une conclusion harmonieuse préservant A et B. Par conséquent, X devra soit quitter le groupe en question soit diriger une influence suffisante au sein du groupe afin de faire changer son orientation dans ce qui sert le mieux le principe, et de là l'idéalisme libanais.

γ) Ne pas céder aux tentations anarchistes

L'approche du nouveau mouvement ne doit hériter ou calquer d'idéologies ou de tendances préexistantes dans une tentative de se rapprocher d'un partisanisme prédisposé. Le Liban n'a pas besoin d'une greffe mais d'une renaissance. Détruire les commerces, brûler les banques ou se focaliser sur un bouc-émissaire donné n'a pas vocation à établir l'idéalisme libanais recherché. La suprématie idéale croquée par un criticisme pratique ne doit laisser place à la suprématie matérielle, de surcroît nihiliste.

δ) La prise légitime du pouvoir

Dans l'étendue de son action, la révolution a prouvé son accaparement de la légitimité populaire et démocratique à travers des manifestations pacifiques dont les revendications ciblées ont montré la bienveillance à l'égard des acquis fondamentaux du tissu libanais. Le parlement libanais, en connivence avec le gouvernement dont il a récemment émané et avec le renfort de milices armées et pressions diverses, a ignoré le soulèvement des gens et se borne à lui tendre la sourde oreille. Il a notamment refusé de voter une proposition de loi raccourcissant le mandat parlementaire des élus en vue d'élections anticipées qui rendraient compte éventuellement des nouvelles mesures sur le terrain. Par conséquent, il s'agit bien d'un aveu d'échec qui conduit ipso facto à la légitimation de toute tentative de prise de pouvoir forte de l'emprise révolutionnaire.

ε) L'union et la multiplication des initiatives intellectualisantes

En dernier lieu, la révolution doit être en mesure d'une part de supplanter ses divergences en s'unissant dans sa diversité, et de l'autre, elle doit être capable de produire et de renforcer des démarches propres à l'intellectualisation de son évolution. Premièrement, ainsi que susmentionné, les divers groupes et

personnes devraient éviter les conflits intestins, être conciliants les uns envers les autres et ouverts au débat productif où règnent des échanges argumentés et conscients. Par conséquent, ouvrir le feu, de surplus gratuitement ou dans des intérêts égoïstes ou de petite envergure, sur des groupes, non affiliés ou de l'opposition légitime, qui luttent plus ou moins dans la même tranchée est vain, contre-productif. Penser sur le long terme et former d'ores et déjà des alliances en vue d'une coalition d'opposition pour les élections législatives à venir seront nécessaires pour espérer un changement radical.

Deuxièmement, l'idéalisme émerge d'idées, et celles-ci deviennent davantage intéressantes lorsqu'elles rencontrent d'autres idées au préalable. C'est-à-dire lorsqu'il y a un brassage d'idées. Les places de rencontre devraient reprendre et multiplier les conférences ad hoc, les débats qui avaient surtout lieu au début des manifestations. Plus important encore est de noter par écrit les thèses et propositions qui peuvent en émaner, quitte à former des clusters chargés de traiter des sujets donnés. Cela devrait avoir pour but ultime de produire une charte de la révolution mettant clairement en exergue les fondamentaux, c'est-à-dire les principes fondateurs sur lesquels s'accordent la majorité des participants et qui cristallisent son esprit, ses objectifs principaux et comment y parvenir sur le court ou moyen terme (jusqu'aux élections législatives). Parallèlement, des apports relatifs à l'organisation de mouvement et aux mécanismes de défense doivent être envisagés. En somme, penser la révolution est vital aujourd'hui. Le mouvement des mots est apte à structurer efficacement le mouvement des esprits, celui des corps.

Après ce tour d'horizon relatif à l'idéalisme, à l'apport kantien qui y a procuré une limite et donc une légitimation par le biais de la critique et du recours inévitable à la raison pratique, et à une application moderne à la révolution libanaise récente, les dangers du dogmatisme et de la spéculation à outrance semblent écartés a priori, ou du moins sont identifiés. Néanmoins, cette limitation ne doit s'engranger par excès d'enthousiasme dans les méandres du matérialisme excessif ou mercantilisme virant à la corruption, ni dans ceux du despotisme, pour ce qui est notamment du cas libanais. Il s'agit donc dorénavant de trancher un autre problème de la dialectique que nous prospectons : les dangers du matérialisme et les limites qui lui sont du. L'inspiration kantienne va-t-elle contribuer à un retournement de situation au Liban, c'est-à-dire à une révolution copernicienne à la libanaise ?



II) Que dois-je faire ?

## Sources

<https://la-philosophie.com/critique-de-la-raison-pure-kant>

<https://la-philosophie.com/critique-de-la-raison-pratique-kant>

<https://la-philosophie.com/la-conscience-philosophie>

<https://la-philosophie.com/kant-religion>

<https://la-philosophie.com/lharmonie-secrete-de-lunivers-jean-philippe-uzan>

<https://fhqanv.fr/la-distinction-sujet-objet/>

<https://journals.openedition.org/methodos/88>

<https://journals.openedition.org/asterion/2136>

<https://journals.openedition.org/contextes/177>

<http://www.histophilo.com/neokantisme.php>

<https://la-philosophie.com/kant-philosophie>

[http://pierre.campion2.free.fr/mornejkant\\_religion.htm](http://pierre.campion2.free.fr/mornejkant_religion.htm)

<https://la-philosophie.com/philosophie-morale>

<https://la-philosophie.com/kant-paix-perpetuelle-projet>

<https://la-philosophie.com/philosophie-freud>

[https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20\(5%20pages%20-%2070%20ko\).pdf](https://psyaanalyse.com/pdf/THEORIE%20DE%20LA%20CONNAISSANCE%20DE%20KANT%20-%20WIKIPEDIA%20(5%20pages%20-%2070%20ko).pdf)

<https://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2006-1-page-15.htm>

<https://www.cairn.info/revue-les-etudes-philosophiques-2017-1-page-103.htm>

<https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Dogme/Qu-est-ce-qu-un-dogme>